

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VERIFIX 2K-60 Comp.A**

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5500540A

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

VERIFIX 2K-60 Comp.A

**Autres désignations commerciales**

BO 5500540 = 25ml BO 5500540A + 25 ml BO 5500540B

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	D-42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Klaus Nehren	Téléphone: +49 2129 5568-276
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle-group.com	
Service responsable:	Chemie	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Tox Info Suisse, 145. +41 44 251 51 51 (24Std), www.tox.ch**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut irriter les voies respiratoires.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Méthyl méthacrylate

méthacrylate de 2,3-époxypropyle, méthacrylate de glycidyle

**Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VERIFIX 2K-60 Comp.A**

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5500540A

Page 2 de 9

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Conseils supplémentaires**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**
**Caractérisation chimique**

Résine(s) Méthacrylate/Acrylate.

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
80-62-6	Methyl methacrylate			<50 %
	201-297-1	607-035-00-6	01-2119452498-28	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H225 H315 H317 H335			
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle			<25 %
	212-782-2	607-124-00-X	01-2119490169-29	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H319 H317			
106-91-2	méthacrylate de 2,3-époxypropyle, méthacrylate de glycidyle			<10 %
	203-441-9	607-123-00-4		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H332 H312 H302 H315 H319 H317			
80-15-9	alpha, alpha-diméthylbenzyl hydroperoxide			<2,5 %
	201-254-7	617-002-00-8		
	Org. Perox. E, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT RE 2, Aquatic Chronic 2; H242 H331 H312 H302 H314 H373 H411			
123-31-9	1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol			<1 %
	204-617-8	604-005-00-4		
	Carc. 2, Muta. 2, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10); H351 H341 H302 H318 H317 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!  
 Consulter un médecin en cas de malaise.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VERIFIX 2K-60 Comp.A**

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5500540A

Page 3 de 9

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Inhalation: Irritation des voix respiratoires

Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Monoxyde de carbone, oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

**5.3. Conseils aux pompiers**

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Assurer une aération suffisante.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Assurer une ventilation adéquate.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VERIFIX 2K-60 Comp.A**

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5500540A

Page 4 de 9

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
**Consignes pour une manipulation sans danger**

- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Assurer une ventilation adéquate.

**Préventions des incendies et explosion**

- Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

**Information supplémentaire**

- Éviter de: Radiations UV/rayonnement solaire

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
- Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver sous clé.
- Température de stockage recommandée 5 - 25°C. Éviter une exposition directe au soleil.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
80-15-9	Hydroperoxyde de alpha,alpha-diméthylbenzyle	-	-		peroxydes org.	
123-31-9	Hydroquinone (inhalable)	-	2		VME 8 h	
		-	2		VLE courte durée	
80-62-6	Méthylacrylate de méthyle	50	210		VME 8 h	
		100	420		VLE courte durée	

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

- Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
- Ne pas inspirer les vapeurs. À observer: Valeurs limites au poste de travail

**Mesures d'hygiène**

- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

**Protection des yeux/du visage**

- lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

**Protection des mains**

- Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
- Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile), VITON
- Matériau déconseillé: Fibres naturelles (coton)

**Protection de la peau**

- Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire**

- En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Masque

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VERIFIX 2K-60 Comp.A**

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5500540A

Page 5 de 9

complet/demi-masque/quart de masque (NF EN 136/140)

Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques. Type de Filtre recommandé: A (P2)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	vert
Odeur:	caractéristique

**Modification d'état**

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	101 °C
Point d'éclair:	10 °C

**Dangers d'explosion**

Aucun(e).

Pression de vapeur: (à 20 °C)	47 hPa
Densité (à 25 °C):	1 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:	non déterminé
Viscosité dynamique: (à 25 °C)	5000 mPa·s
Viscosité cinématique: (à 23 °C)	5000 mm <sup>2</sup> /s
Teneur en solvant:	0,0%

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:	100%
--------------------------	------

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Lumière / Radiations UV/rayonnement solaire  
Comburent, fortes

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Chaleur, flammes et étincelles.  
En cas d'une action de la lumière: Polymérisation

**10.5. Matières incompatibles**

Agent réducteur, fortes. Comburent, fortes  
des acides forts et des bases fortes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Hydrocarbures

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## VERIFIX 2K-60 Comp.A

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5500540A

Page 6 de 9

## Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle				
	par voie orale	DL50 mg/kg	5564	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	>5000	Lapin	
106-91-2	méthacrylate de 2,3-époxypropyle, méthacrylate de glycidyle				
	par voie orale	ATE mg/kg	500		
	dermique	ATE mg/kg	1100		
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	par inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		
80-15-9	alpha,alpha-diméthylbenzyl hydroperoxide				
	par voie orale	DL50 mg/kg	382	Rat	IUCLID
	dermique	DL50 mg/kg	500	Rat	RTECS
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	1,4 mg/l	Rat	IUCLID
	par inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l		
123-31-9	1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol				
	par voie orale	DL50 mg/kg	302	Rat	IUCLID

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	227 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
123-31-9	1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,44	96 h	Pimephales promelas	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,335	72 h	Selenastrum capricornutum	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,29	48 h	Daphnia magna	

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

## Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	0,47

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VERIFIX 2K-60 Comp.A**

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5500540A

Page 7 de 9

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Élimination**

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

**Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)**

080409 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

**Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)**

080409 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial


**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)**

150110 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux; déchet spécial

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1133
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Adhésifs (Methyl methacrylate, méthacrylate de 2,3-époxypropyle, méthacrylate de glycidyle)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
	
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagee:	E1
Catégorie de transport:	3
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1133
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Adhésifs (Methyl methacrylate, méthacrylate de 2,3-époxypropyle, méthacrylate de glycidyle)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VERIFIX 2K-60 Comp.A**

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5500540A

Page 8 de 9

Étiquettes: 3


 Code de classement: F1  
 Quantité limitée (LQ): 5 L  
 Quantité dégagée: E1

**Transport maritime (IMDG)**
**14.1. Numéro ONU:** UN 1133

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Adhesives (Methyl methacrylate, 2,3-epoxypropyl methacrylate, glycidyl methacrylate)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3


 Dispositions spéciales: 223, 955  
 Quantité limitée (LQ): 5 L  
 Quantité dégagée: E1  
 EmS: F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**
**14.1. Numéro ONU:** UN 1133

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Adhesives (Methyl methacrylate, 2,3-epoxypropyl methacrylate, glycidyl methacrylate)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3


 Dispositions spéciales: A3  
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 L  
 Passenger LQ: Y344  
 Quantité dégagée: E1  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VERIFIX 2K-60 Comp.A**

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5500540A

Page 9 de 9

**Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 0 %  
0 g/l

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV): 0%

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*